

Ecrevisse à pattes blanches

Austropotamobus pallipes Lereboullet, 1858

Statuts de protections et de menaces

Annexe(s) directive Habitats : annexes II et V

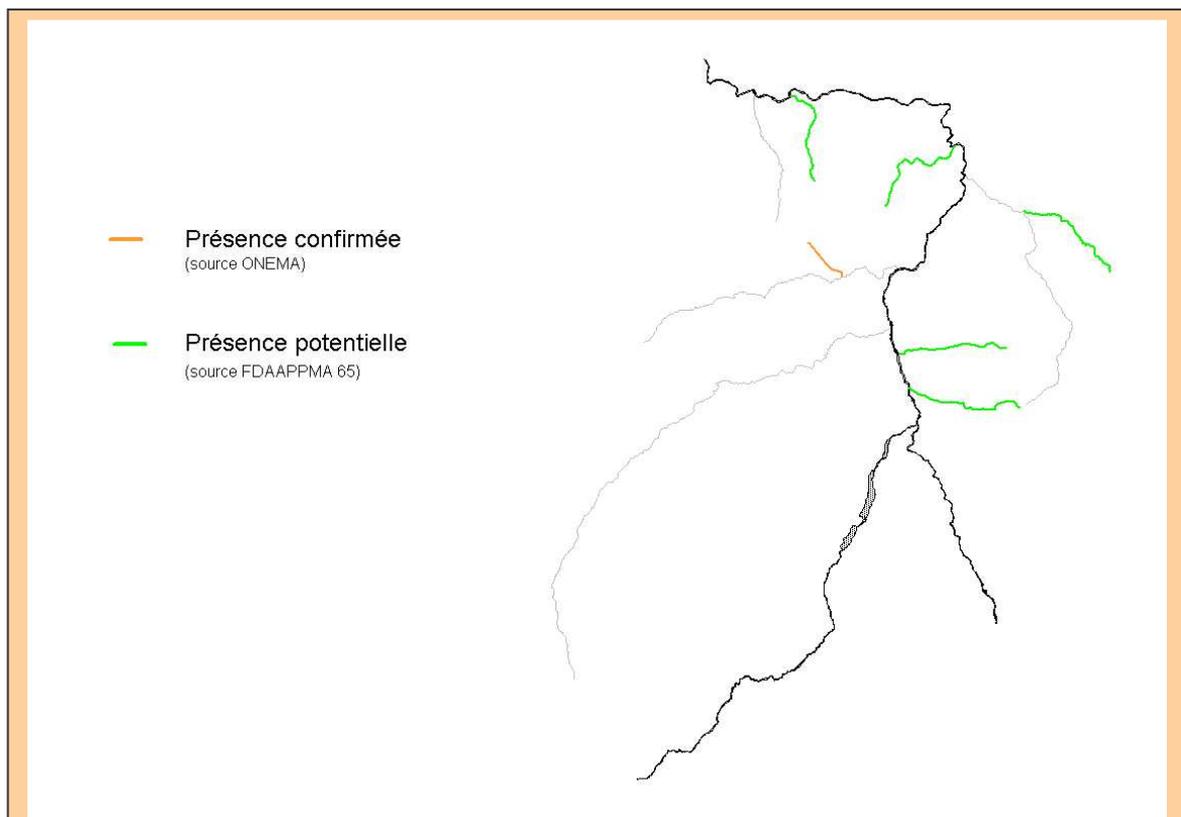
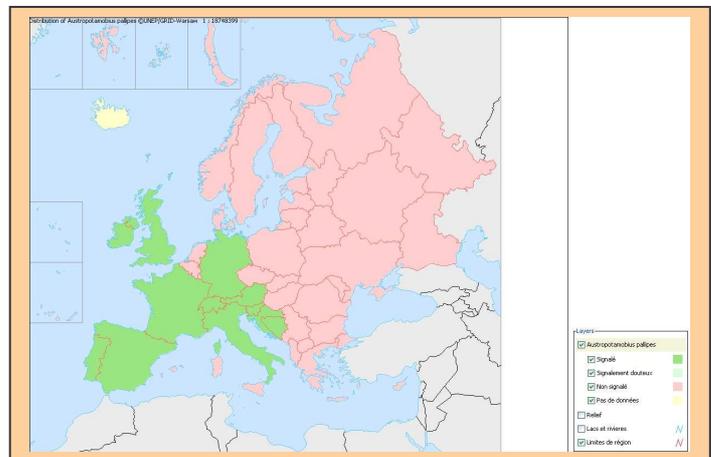
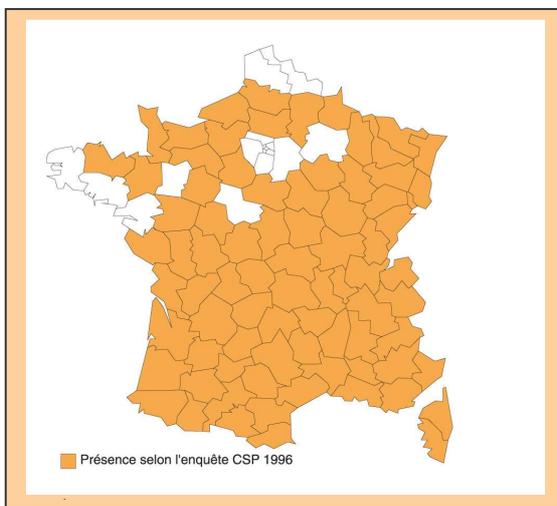
Espèce prioritaire directive Habitat : Non

Protection nationale : Arrêté du 21 juillet 1983, modifié par l'arrêté du 18 janvier 2000, relatif à la protection des écrevisses autochtones

Livres rouges : IUCN (VU)
France (VU)

Tendances des populations :

Conventions internationales : Convention de Berne annexe III



2/2	<h2 style="margin: 0;">Ecrevisse à pattes blanches</h2> <p style="margin: 0;"><i>Austropotamobius pallipes</i> Lereboullet, 1858</p>	1092
-----	--	------

GENERALITES

Description de l'espèce

Son aspect général rappelle celui d'un petit homard. Le corps est segmenté et porte une paire d'appendices par segment. La tête (céphalon) et le thorax (périon) sont soudés (au niveau du sillon cervical) et constituent le céphalothorax.

La tête (6 segments) porte sur les trois premiers segments une paire d'yeux pédonculés, une paire d'antennules et une paire d'antennes. Les trois autres portent respectivement mandibules, maxillules et maxilles.

Le thorax (8 segments) porte trois paires de « pattes mâchoires » et cinq paires de « pattes marcheuses » d'où son appartenance à l'ordre des décapodes.

Les cinq paires de pattes thoraciques (« pattes marcheuses »), également appelées périopodes sont pour les trois premières paires terminées chacune par une pince (dont la première est très fortement développée), les deux autres paires par une griffe.

L'abdomen (6 segments mobiles) appelé pléon porte des appendices biramés appelés pléopodes.

Chez la femelle, les pléopodes fixés sur les segments II à V ont pour fonction le support des oeufs pendant l'incubation. Chez le mâle, les pléopodes fixés sur les segments I et II sont transformés en baguettes copulatoires ; sur les segments III à V, ils sont identiques à ceux des femelles. La dernière paire de pléopodes (segment VI) est transformée en palette natatoire formant avec le bout du dernier segment (telson) la queue (identique pour les deux sexes). Le dimorphisme sexuel (pléopodes I et II des mâles) s'accroît avec l'âge, avec l'élargissement de l'abdomen des femelles et le développement des grandes pinces chez les mâles.

Le corps est généralement long de 80-90 mm et peut atteindre 120 mm pour un poids de 90 g.

La coloration n'est pas un critère stable de détermination. Généralement vert bronze à brun sombre, elle peut être dans certains cas rares bleutée ou de teinte orangée ; la face ventrale est pâle, notamment au niveau des pinces (d'où son nom d'Écrevisse à « pattes blanches »).

Ecologie générale de l'espèce

L'Écrevisse à pattes blanches présente des exigences écologiques très fortes et multiples.

Austropotamobius pallipes est une espèce aquatique des eaux douces généralement pérennes. On la trouve dans des cours d'eau au régime hydraulique varié, et même dans des plans d'eau. Elle colonise indifféremment des biotopes en contexte forestier ou prairial. Elle affectionne plutôt les eaux fraîches bien renouvelées.

Les exigences de l'espèce sont élevées pour ce qui concerne la qualité physico-chimique des eaux. Son optimum correspond aux « eaux à truites ». Elle a en effet besoin d'une eau claire, peu profonde, d'une excellente qualité, très bien oxygénée (de préférence saturée en oxygène, une concentration de 5 mg/l d'O₂ semble être le minimum vital pour l'espèce), neutre à alcaline (un pH compris entre 6,8 et 8,2 est considéré comme idéal). La concentration en calcium (élément indispensable pour la formation de la carapace lors de chaque mue) sera de préférence supérieure à 5 mg/l. *Austropotamobius pallipes* est une espèce sténotherme, c'est-à-dire qu'elle a besoin d'une température de l'eau relativement constante pour sa croissance (15-18°C), qui ne doit dépasser qu'exceptionnellement 21°C en été (surtout pour la sous-espèce *A. p. pallipes*).

Elle apprécie les milieux riches en abris variés la protégeant du courant ou des prédateurs (fonds caillouteux, graveleux ou pourvus de blocs sous lesquels elle se dissimule au cours de la journée, sous berges avec racines, chevelu racinaire et cavités, herbiers aquatiques ou bois morts). Il lui arrive également d'utiliser ou de creuser un terrier dans les berges meubles en hiver.

Les prédateurs de l'espèce sont multiples et s'en prennent notamment aux juvéniles : larves d'insectes, notamment coléoptères (dytiques) ou odonates, poissons, grenouilles, Héron (*Ardea cinerea*), mammifères. L'Écrevisse à pattes blanches subit la concurrence d'écrevisses américaines introduites plus prolifiques et plus résistantes à la dégradation des biotopes

STATUT SUR LE SITE

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : présente en proche périphérie

Date d'observation la plus ancienne connue : non précisée

Observateur(s) : ONEMA

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : habitats favorables sur affluents en périphérie

Abondance sur le site natura 2000 : inconnu

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : faible

Tendance d'évolution des populations : en déclin

Synthèse globale sur l'état de conservation : fortement dégradée.

Il n'existe pas de donnée bibliographique faisant référence à la présence de l'écrevisse à pattes blanches dans le périmètre du DOCOB. Elle était historiquement présente sur de nombreux affluents du Gave de Pau, mais les populations ont très fortement régressées, voire disparues, du fait de la dégradation de la qualité des milieux. La présence de l'espèce est toutefois certifiée (source ONEMA) dans le ruisseau de Peyrey, un affluent du Bergons.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : l'habitat observé ou potentiel de l'espèce se trouve en périphérie du site.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Altération physique du biotope

Elle conduit à la disparition de l'espèce par la disparition de son biotope naturel (matières en suspension dans l'eau et envasement, destruction des berges, perturbation du régime hydraulique et thermique).

Menaces écotoxicologiques

L'action de produits toxiques libérés dans l'eau peut être plus ou moins insidieuse selon la nature et la concentration des substances incriminées (métaux lourds, agents phytocides, substances eutrophisantes) et le mode de contamination : pollution directe massive ou pollution chronique plus ou moins indirecte (eaux de ruissellement, épandages agricoles, traitements forestiers, activité industrielle ou urbaine).

Objectifs conservatoires sur le site

Eviter la disparition complète de l'espèce, dont la présence n'est plus certifiée que sur un unique affluent.

Lutte contre la pollution, y compris sur les affluents directs des gaves de Pau et de Cauterets.

Restauration de populations sur les affluents qui présentent des potentialités d'accueil.

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

Action(s) :	-gestion des débits -suivi et amélioration de la qualité de l'eau -limiter les espèces animales envahissantes -suivi des populations
Fiche(s) Action :	-GH06 -SA 03, SA04, SA05 -SA07 -SA09
Acteurs concernés :	SMDRA, collectivités, propriétaires, MIGRADOUR, fédération de pêche

Sources documentaires

ARRIGNON J., 1991.- L'écrevisse et son élevage. 2e éd., Lavoisier-Technique et Documentation, Paris, 208 p.

Fédération de pêche des Hautes-pyrénées. Observations de terrain. *Comm. Pers.*

MNHN, Cahiers d'Habitats Natura 2000 - Tome 7 : Espèces Animales. *Muséum national d'Histoire naturelle* (Ed). 2003-2006.

ONEMA. Observations de terrain. *Comm. Pers.*

VIGNEUX E. (éd.), 1997.- Spécial « Écrevisses ». Le genre *Austropotamobius* (volume 1). *Bulletin français de la pêche et de la protection des milieux aquatiques*, **347** : 170 p.

VIGNEUX E. (éd.), 2000.- Spécial « Écrevisses ». Les espèces natives d'Europe (volume 2). *Bulletin français de la pêche et de la protection des milieux aquatiques*, **356** : 160 p.